

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE TERREBONNE

AVIS DE CONVOCATION

A :	M. Jean-Marc Robitaille	M. Marc Campagna
	Mme Brigitte Villeneuve	M. Frédéric Asselin
	Mme Nathalie Bellavance	M. Clermont Lévesque
	Mme Marie-Claude Lamarche	M. André Fontaine
	M. Réal Leclerc	M. Sylvain Tousignant
	M. Serge Gagnon	M. Claire Messier
	M. Michel Morin	M. Stéphane Berthe
	M. Paul Asselin	M. Jean-Guy Sénécal
	Mme Marie-Josée Beaupré	

Mesdames,  
Messieurs,

Conformément à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes*, vous êtes convoqués à une séance extraordinaire qui se tiendra **le lundi 14 décembre 2015 à 19 h 30, à l'édifice Louis-Lepage, 754, rue Saint-Pierre, Ville de Terrebonne.**

Il y sera pris en considération les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance (575-12-2015);
2. Adoption de l'ordre du jour (576-12-2015);
3. Adoption des prévisions budgétaires de l'année 2016 (577-12-2015);
4. Adoption du programme des dépenses en immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018 (578-12-2015);
5. Période de questions;
6. Levée de la séance (579-12-2015).

Donné à Terrebonne, ce 11<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2015.

Me Denis Bouffard  
Greffier

---

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE TERREBONNE**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
14 DÉCEMBRE 2015**

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Terrebonne tenue le lundi 14 décembre 2015, à 19 h 30 à l'édifice Louis-Lepage, 754, rue Saint-Pierre, Ville de Terrebonne, sous la présidence du maire Monsieur Jean-Marc Robitaille, et à laquelle étaient présents les conseillers suivants :

Brigitte Villeneuve	Marc Campagna
Nathalie Bellavance	Frédéric Asselin
Marie-Claude Lamarche	Clermont Lévesque
Réal Leclerc	André Fontaine
Serge Gagnon	Sylvain Tousignant
Michel Morin	Claire Messier
Paul Asselin	Stéphane Berthe
Marie-Josée Beaupré	Jean-Guy Sénécal

tous formant quorum.

Étaient également présents Monsieur Luc Papillon, directeur général, Monsieur Daniel Sauriol, directeur général adjoint, et Me Denis Bouffard, greffier.

**RÉSOLUTION NO :** 575-12-2015  
**PROPOSÉ PAR :** Sylvain Tousignant  
**APPUYÉ PAR :** Paul Asselin

**QUE** la séance soit ouverte.

**ADOPTÉ**

**RÉSOLUTION NO :** 576-12-2015  
**PROPOSÉ PAR :** Michel Morin  
**APPUYÉ PAR :** Marc Campagna

**QUE** l'ordre du jour, tel que transmis aux membres du conseil municipal sur l'avis de convocation, soit adopté.

**ADOPTÉ**

## DISCOURS SUR LE BUDGET

DE M. JEAN-MARC ROBITAILLE, MAIRE

À L'OCCASION DU DÉPÔT DU BUDGET 2016  
DE LA VILLE DE TERREBONNE

LE LUNDI 14 DÉCEMBRE 2015

(LA VERSION LUE FAIT FOI)

*Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,*

*C'est avec grand plaisir que nous vous présentons ce soir le budget des opérations de la Ville de Terrebonne pour l'année 2016.*

*Cette année encore, nous sommes fiers de vous présenter un budget responsable et équilibré, qui respecte d'abord et avant tout la capacité de payer des Terrebonniens et des Terrebonniennes, et qui répond aux attentes de notre population, notamment en termes de services et d'infrastructures.*

*Il s'agit d'un exercice prudent mais rigoureux, qui mise à la fois sur le développement économique de notre municipalité, mais aussi et surtout, sur la qualité de l'offre de services aux citoyens.*

*C'est un budget qui a été élaboré, rappelons-le, dans un contexte économique difficile et qui tient compte du nouveau pacte fiscal établi entre le gouvernement du Québec et les municipalités en septembre dernier.*

*À ce titre, mentionnons qu'il s'agit d'un pacte fiscal qui, sans ajouter de compressions supplémentaires, maintient tout de même les coupures de 300 M\$ imposées par le gouvernement depuis le pacte transitoire de 2014-2015, ce qui, à nos yeux, relève davantage du statu quo que d'une réelle bonification fiscale pour les municipalités.*

***Ceci étant, malgré la conjoncture économique actuelle, Terrebonne a su fort bien tirer son épingle du jeu. Il suffit d'arpenter notre territoire pour constater que les investissements et nouveaux projets structurants sont au rendez-vous. Nous sommes en très bonne santé financière et le développement économique se porte très bien, ce qui nous permet de maintenir une offre de services exceptionnelle.***

*C'est d'ailleurs grâce à ce développement constant et à la vitalité économique exceptionnelle de notre ville que nous sommes à même d'éviter que les compressions gouvernementales récurrentes ne se traduisent par des hausses importantes de l'impôt foncier pour notre population.*

*Car avant même de pouvoir redistribuer notre richesse collective, encore faut-il être en mesure de la créer et de la soutenir, d'où l'accent mis au cours des dernières années sur le développement de notre plein potentiel, et ce, dans une perspective de développement durable et responsable.*

*Cette orientation stratégique nous aura permis, au fil du temps, de stimuler constamment notre économie locale et d'exercer ainsi un pouvoir d'attraction toujours plus grand en termes d'investissements.*

*C'est précisément cette capacité à générer de la richesse, année après année, qui nous permet, au final, de soutenir le développement de projets sur l'ensemble de notre territoire, d'offrir à nos concitoyens et concitoyennes des infrastructures modernes et durables, et de mettre en place des mesures et des programmes innovants qui bénéficieront à l'ensemble de notre population.*

*Au moment où les municipalités sont appelées à jouer un rôle prépondérant auprès de leurs concitoyennes et concitoyens et que, conséquemment, les responsabilités et les dépenses liées à cette nouvelle réalité augmentent, la préparation budgétaire devient, au-delà d'un simple exercice comptable, un exercice de décisions.*

*Décisions au pluriel, puisqu'il s'agit de déterminer, pour chaque secteur d'activités, les moyens nécessaires à l'atteinte de nos objectifs, et ce, sans excéder la capacité de payer de nos contribuables.*

*En d'autres mots, préserver l'équilibre entre les revenus et les dépenses, sans pour autant sacrifier notre volonté de poursuivre un développement audacieux et d'offrir des services de qualité à notre population.*

*C'est cet équilibre qui a toujours guidé notre vision au fil des années et qui a su maintenir Terrebonne en bonne santé financière, avec un développement en constante progression.*

***D'ailleurs, soulignons au passage que la Ville de Terrebonne s'est classée au 4<sup>e</sup> rang des dix municipalités de 100 000 habitants et plus au palmarès du coût des services municipaux réalisé par le Centre sur la prospérité et la productivité des HEC Montréal. Au pointage général, la Ville de Terrebonne s'est démarquée au niveau du coût moyen des services qu'elle offre, qui est près de 5% moins élevé que les municipalités de même taille.***

*C'est dire que nous poursuivons notre tradition de saine gestion des deniers publics.*

### **Bilan 2015**

*À cet égard, 2015 ne fait pas exception, puisque nous nous dirigeons vers une autre année consécutive d'équilibre budgétaire.*

*Et l'année en cours nous aura permis de réaliser d'importants projets qui contribuent à la qualité de vie de notre population, avec plus d'un-demi milliard d'investissements publics et privés. Près de 585 M\$ qui ont contribué à créer plus de 490 emplois dans notre communauté.*

*Nous sommes en mesure de constater cette effervescence économique sur le terrain avec tous ces projets qui se sont multipliés sur l'ensemble de notre territoire, et ce, tout au long de l'année, qu'il s'agisse de nouveaux CPE, de centres professionnels et commerciaux, de résidences pour personnes âgées, de tours résidentielles, de condos industriels ou d'entreprises qui prennent de l'expansion.*

*Parmi ces projet, mentionnons notamment le complexe Floréa du Groupe Maurice, à l'angle du chemin Gascon et de la rue d'Angora, les tours résidentielles Le Cachemire du Groupe Bourgouin, au cœur des Jardins Angora, ainsi que la résidence Le Teasdeale du groupe Chartwell, dans le secteur Lachenaie.*

*De plus, nous avons récemment inauguré le nouveau Complexe médical de Terrebonne, sur le boulevard des Seigneurs, qui témoigne de la modernisation de nos infrastructures et qui est un bel exemple de la revitalisation de nos artères commerciales.*

*Enfin, un peu plus à l'Est, à l'intersection des autoroutes 40 et 640, nous avons amorcé les premiers travaux pour le vaste projet de la Croisée urbaine qui intégrera un pôle civique développé autour des principes d'un TOD ( Transit-Oriented Development) comprenant d'abord une école primaire, un gymnase et une place urbaine, auquel s'ajoutera éventuellement un centre communautaire, une piscine et un poste de police du quartier.*

*Le projet écoresponsable Urbanova poursuit son développement avec des investissements pour 2015 de 11millions. Nous avons procédé récemment à l'aménagement des bretelles d'accès temporaires sur l'autoroute 640 à la hauteur du boulevard Urbanova, une mesure importante pour améliorer la fluidité de la circulation dans le secteur. Nous avons également amorcé le processus d'acquisition du corridor de biodiversité. À ce jour, 428 hectares ont été confirmés pour la création de ce corridor qui, à terme, totalisera près de 650 hectares d'espace naturel protégé, soit l'équivalent de trois fois la superficie du parc du Mont-Royal à Montréal.*

*Deux nouveaux parcs ont également vu le jour, soit le Parc Marcel de la Sablonnière situé dans Urbanova et le parc Joseph Bourgoin, au cœur du projet de développement Jardins d'Angora qui poursuit également son développement. Des nouvelles infrastructures innovantes et de qualité qui s'ajoutent au 130 parcs et 400 espaces verts déjà existants.*

*Mentionnons également le projet de prolongement de la TransTerrebonne vers l'Est, qui est en cours et qui viendra assurer un lien plus sécuritaire et plus convivial avec notre réseau cyclable urbain. Un investissement total de près de 5 millions qui bonifiera notre réseau de pistes cyclables qui totalise plus de 100 km.*

*Bref, 2015 aura été une année sous le signe de la vigueur économique. Fort de l'ensemble de nos bilans positifs successifs, nous sommes résolument décidés à poursuivre notre travail avec la même ardeur, la même lucidité et la même rigueur en 2016.*

## **Budget 2016**

Ce qui nous amène à la présentation de notre budget pour l'année 2016.

**Le budget de revenus et de dépenses que nous adoptons pour 2016 est donc un budget équilibré de l'ordre de 215 M\$, ce qui représente une hausse de 8,6 M\$ comparativement au budget 2015 qui était de 206,4 M\$, soit une hausse de 4,2%.**

La hausse du budget 2016 est attribuable principalement :

- à l'augmentation du coût de la vie, des coûts de l'énergie et des prix des biens et des services en général;
- à l'investissement dans notre expertise interne et au respect des conventions collectives en vigueur;
- ainsi qu'à la croissance soutenue de notre développement résidentiel, commercial et industriel qui, bien qu'ayant un impact sur la hausse du budget 2016, n'affecte en rien la charge fiscale des contribuables.

De manière plus détaillée, les variations des dépenses s'expliquent principalement par les facteurs suivants :

- D'une part, il y a des investissements supplémentaires de l'ordre de 2,2 M\$ pour le budget opérationnel de la Direction du loisir et de la vie communautaire, dont une augmentation de près d'un demi-million pour le soutien aux organismes du milieu et aux organismes paramunicipaux.
- S'ajoute à cela une augmentation des dépenses relatives aux opérations de sécurité publique de 1,7 M\$.
- Le budget d'opération de la Direction de l'entretien du territoire est haussé de 2,6 M\$, dont 385 000 \$ seront monopolisés exclusivement par la lutte à l'agrile du frêne.
- Enfin, il y a une baisse de 1,3 M\$ au niveau des dépenses reliées au soutien de la MRC Les Moulins en raison de l'affectation des surplus engendrés par celle-ci.

Du côté des revenus, les variations s'expliquent essentiellement par :

- une augmentation de 6,1 M\$ des revenus relatifs aux taxes foncières en raison des développements résidentiels et commerciaux;
- et par le manque à gagner dû au précédent pacte fiscal qui privait les municipalités de 300 M\$ en transferts gouvernementaux. Il importe de rappeler que ces pertes de revenus majeures ne sont pas compensées dans le pacte fiscal signé cet automne qui, sans augmenter la somme de ces compressions, la reconduit annuellement pour les quatre années à venir.

*En ce qui a trait au remboursement du service de la dette, celui-ci suit l'évolution budgétaire. Cette année, le montant net affecté à ce poste augmente donc légèrement, mais demeure proportionnellement comparable à celui de l'an passé, c'est-à-dire 18.8 % du budget.*

*Nous avons réussi, au fil des ans, à :*

- assurer une prestation de services de qualité,*
- à maintenir un sentiment de sécurité dans tous les secteurs de la Ville,*
- à développer Terrebonne de façon durable dans le respect de l'environnement,*
- à poursuivre nos investissements qui assurent la pérennité des infrastructures,*
- et ceci, en maintenant le taux de la taxe foncière générale à un niveau raisonnable qui, depuis 15 ans maintenant, respecte le niveau de l'inflation.*

*Cette année ne fera pas exception à la règle. **Ainsi, la variation moyenne du compte de taxe est de 1,66 %, ce qui suit le taux d'inflation projeté.***

*Plus spécifiquement, le taux de la taxe foncière générale sera légèrement haussé et passera de 63,94 cents à 66,60 cents, soit une augmentation de 2,66 cents du 100 \$ d'évaluation.*

*Les taxes foncières pour les immeubles non résidentiels du secteur commercial et industriel connaîtront, pour leur part, de légères hausses. La taxe foncière pour les immeubles du secteur commercial passe ainsi de 1,777 \$ à 1,819 \$ par 100 \$ d'évaluation. La taxe foncière pour les immeubles du secteur industriel passe quant à elle de 1,9504 \$ à 1,995\$ par 100 \$ d'évaluation.*

*Pour sa part, la taxe dédiée au transport connaîtra une baisse significative de près de 10%, passant de 10,31 cents à 9,33 cents par 100 \$ d'évaluation, en raison de l'affectation des surplus de la MRC Les Moulins.*

*L'an dernier, nous vous annoncions que l'ensemble des éléments de nature environnementale, qui étaient auparavant inclus dans la taxe foncière générale, avaient été regroupés sous le même objet, soit une taxe foncière spéciale dédiée à l'environnement. Celle-ci sera maintenue au taux de l'an dernier, soit à 7,83 cents par 100 \$ d'évaluation.*

*En raison de nos objectifs de gestion rigoureuse des deniers publics, nous annonçons, pour l'année 2016, le gel du tarif d'assainissement des eaux usées à 145\$ par unité d'habitation ainsi que le gel du tarif pour l'eau à 260 \$.*

*Pour sa part, le tarif lié au contrôle biologique des insectes parasites connaîtra une légère augmentation de 5 \$ pour s'établir à 30 \$ par unité d'habitation afin de tenir compte du programme de lutte contre l'agrile du frêne.*

*Nous sommes également heureux de maintenir le gel de la taxe dédiée aux infrastructures à 4 cents par 100 \$ d'évaluation.*

*Ces gels de tarifs témoignent donc de notre capacité à conjuguer croissance et offre de services. Nos contribuables pourront ainsi bénéficier de plusieurs services, et ce, au même coût que celui des années précédentes.*

***Concrètement, le propriétaire d'une résidence évaluée à 271 421 \$ verra son compte de taxe augmenter en moyenne de 46,25 \$.***

*Il est à noter que notre taux de taxation demeure l'un des plus compétitifs et il se compare avantageusement aux autres municipalités de la région métropolitaine. Nous nous faisons un devoir de respecter la capacité de payer de nos citoyens et nous sommes heureux de pouvoir leur offrir toujours plus de services, année après année.*

*Enfin, la forte croissance économique de Terrebonne nous a aussi permis de diminuer le pourcentage du poids du service de la dette sur le budget total au cours des dernières années.*

*Rappelons qu'en 2005, le remboursement de la dette accaparait près de 22% du budget de la municipalité. Or, par notre saine planification et en stimulant le développement économique de notre ville, nous avons réussi, depuis quelques années, à baisser le poids de la dette sur nos finances. Nous continuerons à travailler en ce sens afin de stimuler le développement et la croissance, tout en assurant la bonne santé de nos finances.*

### **Orientations 2016**

*Nous le disions d'entrée de jeu, pour créer de la richesse et pouvoir la redistribuer, il faut d'abord stimuler notre économie et la soutenir en investissant massivement dans les différents secteurs d'activités de notre municipalité.*

*Cela se traduit d'abord et avant tout par des investissements substantiels dans nos plans d'action municipaux qui regroupent l'ensemble de nos activités sectorielles, notamment :*

- *l'environnement et le développement durable;*
- *la famille, les aînés et les personnes handicapées;*
- *les sports et l'activité physique;*
- *ainsi que la culture et le patrimoine.*

*En ce qui concerne le plan d'action en environnement et développement durable, 53,3 M\$ d'investissements sont prévus, dont 49 M\$ pour l'acquisition des terrains pour le corridor de biodiversité d'Urbanova. Ces investissements ont débuté en 2015 et se poursuivront au cours des prochaines années.*

*Outre la sauvegarde et la mise en valeur de la biodiversité et des milieux naturels et agricoles, nous poursuivrons le projet d'aménagement du Parc faunique de conservation du Ruisseau de Feu dans le secteur Lachenaie.*



*Nous assumerons également un leadership en matière de développement durable avec l'élaboration d'un plan de mobilité durable et la création d'un OBNL pour la gestion des milieux naturels.*

*Nous veillerons également à la qualité de l'air et de l'eau en poursuivant notre programme de récupérateurs d'eau de pluie et en procédant à notre désormais célèbre distribution d'arbres au mois de mai, et nous poursuivrons nos efforts de tonnage des matières résiduelles acheminées à l'enfouissement.*

***Notre engagement envers l'environnement est donc indéniable. Le développement durable est au cœur de nos préoccupations. Il s'agit d'une manière concrète de concevoir et de planifier le développement de notre municipalité et c'est aujourd'hui une véritable marque de commerce qui nous rend tous extrêmement fiers.***

*Quant au plan d'action pour la famille, les aînés et les personnes handicapées, ce sont plus de 550 000 \$ d'investissements qui sont prévus dans le cadre de la Politique Vivre... tous ensemble !. Cette somme servira principalement à améliorer l'accessibilité et à faciliter la mobilité partout sur notre territoire, notamment dans les parcs, et à soutenir le développement et l'épanouissement de l'ensemble de la population, particulièrement les jeunes.*

*En ce qui concerne les sports et l'activité physique, le plan d'action issu de la Politique du même nom prévoit un investissement de l'ordre de 3 M\$ qui servira essentiellement à finaliser le prolongement du réseau cyclable de la TransTerrebonne vers l'est, en aménageant notamment 7 nouvelles haltes le long du nouveau tronçon sur le chemin Saint-Charles. Le projet total, qui totalise plus de 6,5 M\$, a été financé à plus de 75% grâce à des subventions.*

*Enfin, la culture et le patrimoine ne sont pas en reste avec le plan d'action de la Politique culturelle de 150 000 \$ pour soutenir l'art public dans notre communauté, promouvoir nos bibliothèques et mettre en valeur le patrimoine culturel dans le Vieux-Terrebonne avec un circuit de panneaux d'interprétation.*

*Ce sont là de véritables piliers pour notre administration et nous savons combien ces services sont appréciés de l'ensemble de la population. C'est pourquoi nous continuons également de présenter et de bonifier notre programmation culturelle saisonnière, issue du plan d'action de la Politique culturelle de la Ville.*

*Parallèlement à ce plan d'action, il importe de rappeler l'augmentation substantielle du soutien à nos organismes locaux et aux organismes paramunicipaux qui bénéficieront d'une augmentation globale de près d'un demi-million de dollars en 2016.*

*Parmi ces organismes, on retrouve bien sûr la SODECT, les Complexes sportifs de Terrebonne, le Groupe Plein Air Terrebonne, la Cité GénérAction 55+, le Gala du Griffon d'or, AMINATE, ainsi que les quelques 200 organismes qui animent notre vie citoyenne et communautaire.*

*En ce sens, nous sommes extrêmement privilégiés de pouvoir compter sur un milieu associatif et participatif aussi fort et impliqué.*

### **Plan triennal d'immobilisations 2016-2017-2018**

*En ce qui a trait au programme triennal d'immobilisations, nous prévoyons des investissements de l'ordre de 244,8 M\$ pour les années 2016, 2017 et 2018, dont 55,4 M\$ pour l'an prochain.*

***Ce plan d'investissements confirme les engagements que nous avons pris et pour lesquels les citoyens de Terrebonne nous ont élus. Nous avons une économie forte qu'il importe de soutenir et de développer. Nous avons maintes fois démontré notre volonté en la matière et nous continuerons à le faire en 2016 afin de faire croître et rayonner notre municipalité par des projets structurants qui favoriseront la création d'emplois locaux.***

*Parmi les principaux investissements au programme triennal d'immobilisations pour 2016, soulignons d'emblée les quelque 8,8 M\$ qui serviront à poursuivre le déploiement du quartier Urbanova, ce qui inclut notamment le prolongement de l'avenue Claude-Léveillée et les travaux sur l'avenue Urbanova et la rue Pierre-Dansereau, en plus des travaux préliminaires de construction du futur échangeur sur l'autoroute 640-Ouest.*

*Un autre investissement majeur concerne le projet de la Croisée urbaine, avec près de 10 M\$ qui seront investis pour la construction des infrastructures de rues reliant la montée des Pionniers à la rue Yves-Blais dans ce secteur qui connaîtra un essor fulgurant au cours des prochaines années.*

*Nous sommes extrêmement fiers du projet de la Croisée urbaine puisqu'il témoigne de notre volonté à planifier le développement à échelle humaine, durable et écoresponsable, au même titre que nous l'avons fait pour le quartier Urbanova et pour le projet Jardins d'Angora.*

*Dans ce même ordre d'idées, nous investirons également à hauteur de plus de 9M\$ dans les parcs de notre municipalité, suivant notre plan directeur d'aménagement des parcs, en aménageant notamment le parc Philippe-Villeneuve, dans le secteur La Plaine, et en aménageant des surfaces synthétiques de soccer au parc André-Guérard, dans le secteur Terrebonne-Ouest.*

*Au niveau des infrastructures, nous devons assurer le renouvellement et la pérennité de celles-ci en poursuivant notre participation aux différents programmes gouvernementaux de subvention pour la réfection des infrastructures. Ainsi, en 2016, nous bénéficierons d'un investissement de 8,6 M\$ pour la réfection de nos infrastructures, ce qui permettra d'être admissibles à des subvention de 5,8 M\$ dans le cadre du volet III du programme subventionné de la Taxe d'essence Canada-Québec (TECQ).*

*Un autre investissement de taille concerne l'exécution de la phase II de l'aménagement du parc faunique du Ruisseau de Feu, dans le secteur Lachenaie, où on prévoit 2,3 M\$ pour l'aménagement de divers sentiers et promenades.*

*Parmi les autres investissements à souligner en 2016, mentionnons également le réaménagement de la rue Saint-Paul qui nécessitera un investissement de plus d'un demi-million de dollars, dans le Vieux-Terrebonne, et qui accueille désormais l'Espace Saint-Paul, un projet résidentiel moderne et spacieux.*

*Enfin, nous allons compléter les dernières étapes menant au début des travaux de construction du futur quartier général de police près de l'avenue Claude-Léveillé, à l'angle du boulevard des Seigneurs.*

*Il est important de rappeler que le plan triennal des immobilisations est réalisé dans la mesure où les investissements privés sont au rendez-vous, tout en respectant également la capacité de payer des contribuables. Ce qui veut dire que nos échéanciers de réalisations peuvent être révisés et modifiés si ces deux conditions ne sont pas respectées. À Terrebonne, nous ne dépensons pas d'argent que nous n'avons pas.*

### **Croissance économique et performance administrative**

*Nous l'avons mentionné précédemment en 2015, les investissements publics et privés totalisent 585 M\$. Les années à venir s'annoncent tout aussi fructueuses.*

***C'est donc dire que, si tous les projets en cours de développement ou de discussion se concrétisent et que les investissements privés sont au rendez-vous, Terrebonne accueillera pour plus d'un milliard de dollars de développement au cours des deux prochaines années et créera près de 885 emplois.***

*Ce n'est donc pas étonnant de lire dans un article de Louis Grenier, de l'Association des professionnels en développement économique, publié à la fin du mois d'octobre dernier, que Terrebonne est : « [...] le champion de la croissance [...] avec une progression démographique de 924,3% depuis 1961 » !*

*Du côté de l'administration municipale, souhaitant demeurer performante et compétitive en matière d'offres de services municipaux, Terrebonne a mis sur pied un comité administratif de suivi d'indicateurs de gestion. En plus de remplir les indicateurs de gestion obligatoires imposés par le Ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire, Terrebonne développera ses propres indicateurs de gestion, adaptés à sa réalité.*

***En somme, la Ville de Terrebonne continue, de par ses nombreux services municipaux, sa localisation avantageuse, ses projets de développements résidentiels novateurs et abordables, et son dynamisme économique hors pair, à constituer ce pôle d'attraction où il fait bon vivre.***

*Nul doute que la poursuite des projets tels qu'Urbanova, les Jardins Angora et le développement à venir de la Croisée urbaine, tout comme le projet en continu de revitalisation de nos artères commerciales, contribueront à maintenir un intérêt marqué pour notre municipalité et à préserver l'exceptionnelle qualité de vie qui la caractérise.*

### **Mot de la fin**

*Si nous avons été en mesure de réaliser cet exercice financier dans un contexte économique aussi délicat, c'est en grande partie grâce à la bonne santé financière de la Ville et à l'activité économique vigoureuse qu'on retrouve sur notre territoire.*

*C'est donc fort de cette vivacité économique que nous déposons ce soir un budget responsable, rigoureux et équilibré, axé sur notre mission première, soit celle de donner des services directs et essentiels à la population terrebonnienne, tout en continuant à favoriser notre économie locale et régionale.*

*En 2016, Terrebonne progressera encore au rythme des grands projets que nous avons mentionnés et nous sommes confiants que le présent exercice budgétaire permettra aussi de poursuivre le développement de notre communauté en conjuguant rigueur et prospérité.*

*Et 2016 sera également l'année où nous soulignerons, comme il se doit, le 15<sup>e</sup> anniversaire du regroupement des villes de La Plaine, Lachenaie et Terrebonne, et qui a donné lieu à la naissance de la dixième ville en importance au Québec, mais aussi d'un exemple de succès dans le monde municipal.*

*En terminant, je désire remercier l'ensemble de notre administration municipale, en particulier messieurs Luc Papillon, Daniel Sauriol, Denis Lévesque, Luc Legris et son équipe, madame Francine Blain, ainsi que mes collègues du Conseil municipal pour leur professionnalisme et leur dévouement à la préparation de ce budget dont nous sommes très fiers.*

*Et en cette fin d'année, nous profitons de l'occasion pour offrir à toute la population nos meilleurs vœux de santé et de bonheur à l'occasion de la période des Fêtes et une année 2016 remplie de succès.*

*Merci de votre confiance et de votre attention.*

**RÉSOLUTION NO : 577-12-2015**

**PROPOSÉ PAR : Nathalie Bellavance**

**APPUYÉ PAR : Michel Morin**

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Terrebonne adopte les prévisions budgétaires de l'année 2016 prévoyant des revenus et des dépenses au montant de 215 016 400 \$, tel que décrit ci-dessous :

## REVENUS DE FONCTIONNEMENT

Taxes	166 627 300 \$
Compensations tenant lieu de taxes	4 999 500 \$
Services rendus aux municipalités	6 667 700 \$
Autres revenus	24 469 500 \$
Transferts	4 033 900 \$
<b>Sous total des revenus</b>	<b>206 797 900 \$</b>
Affectations	8 218 500 \$
<b>Total des revenus et affectations</b>	<b>215 016 400 \$</b>

## CHARGES

Administration générale	26 393 800 \$
Sécurité publique	43 464 800 \$
Transport routier	33 868 900 \$
Hygiène du milieu	29 557 700 \$
Santé et bien-être	100 000 \$
Aménagement et génie	6 878 700 \$
Loisirs et culture	28 603 200 \$
Frais de financement	16 567 000 \$
<b>Sous total des dépenses</b>	<b>185 434 100 \$</b>
Remboursement dette à long terme	26 915 300 \$
Remboursement fonds de roulement	2 163 800 \$
Affectations	503 200 \$
<b>Total des charges et affectations</b>	<b>215 016 400 \$</b>

## ADOPTÉ

**RÉSOLUTION NO :** 578-12-2015

**PROPOSÉ PAR :** Marc Campagna

**APPUYÉ PAR :** Claire Messier

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Terrebonne approuve le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018 au montant de 244 757 300 \$, tel qu'il est décrit au document joint à la présente résolution.

## ADOPTÉ

**RÉSOLUTION NO :** 579-12-2015

**PROPOSÉ PAR :** Frédéric Asselin

**APPUYÉ PAR :** Réal Leclerc

**QUE** la séance soit et est levée.

**ADOPTÉ**

---

Maire

---

Greffier

---